



Association Sportive de Chantesse

ASC - Bulletin d'inscription 2018-2019

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél :

@mail :

Merci d'écrire le plus lisiblement possible et de signaler tout changement par mail à aschantesse@gmail.com
les infos sont transmises tout au long de l'année prioritairement par courriels.

Adhésion à l'association obligatoire : 5 € par personne
Tarifs saison 2018-2019

Gym, Cross training et Step adhésion à l'ASC dont 5 € à l'ASC obligatoire.

Pour les extérieurs

1 cours : 95 € 2 cours : 165 € 3 cours : 230 € 4 cours : 290 €

Pour les chantessois

1 cours : 85 € 2 cours : 145 € 3 cours : 205 € 4 cours : 265 €

Pilates dont 5 € à l'ASC inclus : 1 cours : 155 € 2 cours : 285 €

Sophrologie hors adhésion à l'ASC : 150 € (25 séances) – débute le mercredi 3 octobre

Ateliers « bien-être au féminin » 10 € / séance (payable sur place), *si adhésion ASC.*

- | | | | | | |
|---------------------------------|--------------------------|-----------------------------------|--------------------------|------------------------------|--------------------------|
| Cours STEP (mardi) | <input type="checkbox"/> | Cours Gym (mercredi) | <input type="checkbox"/> | | |
| Cours Cross training (mercredi) | <input type="checkbox"/> | Cours Cross training (jeudi) | <input type="checkbox"/> | | |
| Cours Pilates (lundi) | <input type="checkbox"/> | Cours Pilates (mercredi 9h) | <input type="checkbox"/> | Cours Pilates (mercredi 10h) | <input type="checkbox"/> |
| Cours Pilates (jeudi) | <input type="checkbox"/> | Séances de sophrologie (mercredi) | <input type="checkbox"/> | | |

Règlement(s) à l'inscription, possibilité de donner 2 chèques pour paiement échelonné (retirés en novembre et en décembre). **Chèque(s) à l'ordre de l'Association Sportive de Chantesse (ASC)**

Pour la sophrologie préparer 2 chèques : un à l'ordre de l'ASC de 5 euros et un autre à l'ordre de Vanessa SOARES de 150 euros.

(Sophrologie : possibilité de régler en 3 chèques de 50 euros chacun, débités en octobre, janvier et avril).

Si le nom sur le(s) chèque(s) est différent du vôtre, merci de l'indiquer ci-après.

.....

Certificat médical obligatoire (cocher si fourni dès l'inscription)
à présenter au plus tard début octobre (valable pour 3 ans si émis après le 01/09/16)